



Société anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US
Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République Gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

AVIS FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2012

L'Assemblée générale ordinaire de la Société Total Gabon réunie le jeudi 31 mai 2012 à Libreville a approuvé les comptes de l'exercice 2011 qui font apparaître un résultat net de 352 millions de dollars.

L'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net d'impôts de 34,00 dollars par action au titre de l'exercice 2011.

Le Conseil d'Administration réuni ce même jour, jeudi 31 mai 2012, a adopté les modalités suivantes de paiement de ce dividende.

- Le dividende de 34,00 dollars par action sera payé en euros à compter du 8 juin 2012 pour une contre valeur de 27,41 euros sur la base du cours du dollar US de la Banque Centrale Européenne du 31 mai 2012 (ou sa contre valeur en Francs CFA) fixé à 0,8063 euro pour un dollar US.
- Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :
 - Au Gabon : Union Gabonaise de Banque (UGB) ;
 - En France : Caceis Corporate Trust en tant qu'établissement centralisateur et tout établissement financier teneur de compte.

Conformément à la législation en vigueur au Gabon et aux conventions bilatérales franco-gabonaises, ce dividende ouvre droit à un crédit d'impôt en France de 0,04 euro aux conditions de change précisées ci-dessus, soit 0,04 dollar par action correspondant au montant de la retenue à la source au Gabon.

Contacts Presse France :	Florent Ségura	+ 33 (0) 1 47 44 31 38
	Anastasia Zhivulina	+ 33 (0) 1 47 44 76 29
	Charles-Etienne Lebatard	+ 33 (0) 1 47 44 45 91
Contacts Presse Gabon :	Jules-Maurice Berre	+ 241 55 69 75